



280 ML, 5 L, 20 L

## Adjuvant réducteur d'eau / plastifiant

- + Améliore la cohésion du béton frais
- + Évite ségrégation et ressuage
- + Permet l'obtention de bétons fluides avec bon maintien de la maniabilité avec le temps.
- + Réduit les taux de gâchage des bétons, en améliorant les résistances mécaniques avec le même taux de ciment.

## DOMAINE D'UTILISATION

- Tous types de ciments, sauf ciments blancs
- Bétons de consistance 50 à 210 mm au cône d'Abrams
- Bétons étuvés
- Bétons armés
- Bétons précontraints

## LIMITES D'EMPLOI

- Ne pas utiliser dans les bétons blancs ou clairs

## PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Avant toute utilisation, consulter la Fiche de Données de Sécurité.

## PERFORMANCES

- Nature : liquide
- Densité (20°C) : 1,160 ± 0,010
- pH : 11,00 ± 1,00
- Extrait sec (EN 480-8) : 33,00 % ± 1,50 %
- Extrait sec (24h-105°C) : 32,50 % ± 1,50 %
- Teneur en Na<sub>2</sub>O équivalent : ≤ 4,50 %
- Teneur en ions Cl<sup>-</sup> : ≤ 0,10 %
- Point de congélation : -6 °C

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- NF EN 934-2

## APPLICATION

1.
  - Plage de dosage : 0,6 à 2,5 kg pour 100 kg de ciment. Il est courant de doser ce produit à 0,8 % du poids du ciment.
  - Ce produit est totalement miscible à l'eau.
  - Ce produit peut être incorporé dans l'eau de gâchage ou en différé sur le béton.
2.
  - Dans le cas d'un ajout différé sur béton frais, dans un camion toupie, il est nécessaire de malaxer à grande vitesse puis à vitesse lente (avec un minimum de 3 minutes, pour chaque régime).
  - Ce produit est compatible avec tout adjuvant **weber**.

## INFOS PRATIQUES

- **Unité de vente :**
  - Bidons de 20 L (palette à 26 bidons)
  - Bidons de 5 L (palette à 96 bidons)
  - Cartons avec 40 doypacks de 280 ml (palette à 32 cartons)
- **Couleur :** Brun
- **Conservation :**
  - Durée de vie : 18 mois
  - En cas de gel, ce produit conserve ses propriétés. Après dégel, une agitation efficace est nécessaire jusqu'à l'obtention d'un produit totalement homogène.
- 

*Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gobain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.*